

AOC CÔTES DE PROVENCE, AOC COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE, AOC COTEAUX VAROIS EN PROVENCE

# DÉBUT DES VENDANGES EN PROVENCE

Les vendanges ont débuté dans les secteurs les plus précoces du vignoble des Vins de Provence. Dans les vignes, l'état sanitaire est très bon. La récolte 2021 se déroule dans un contexte particulier marqué par les conséquences du gel du mois d'avril et par l'incendie qui a touché le département du Var et une partie du vignoble des Côtes de Provence.



En Provence, les vendanges viennent tout juste de débuter. Grâce à l'été chaud et sec, l'état sanitaire dans le vignoble est très bon. Nulle attaque d'oïdium à constater tandis que les rares pressions de mildiou ont vite été maîtrisées.

Quant au gel d'avril, ses conséquences seront finalement moindres que ce qu'on pouvait craindre. En mai, les vignerons provençaux ont eu en effet l'heureuse surprise d'assister à des remontées de grappes, cependant très disparates d'une parcelle à l'autre. Le niveau de récolte attendu est de ce fait très difficile à estimer.

Toutefois, les différences de maturité entre les grappes sorties au début du printemps et celles arrivées après le gel vont nécessiter un pilotage des vendanges très précis. Dans certains domaines, l'ordre habituel des parcelles sera ainsi bouleversé par rapport à une année normale. Dans d'autres, l'expertise du vigneron s'avèrera décisive afin de lancer les opérations de récolte au moment adéquat.

En ce qui concerne le potentiel organoleptique du millésime, les premiers prélèvements révèlent, pour les grappes aux maturités les plus avancées, des équilibres

**« Cette année, le rôle du vigneron est encore plus fondamental qu'à l'accoutumée dans l'organisation de la vendange compte tenu des différences de maturités au sein d'une même parcelle. Selon l'expression consacrée, il s'agira donc d'un millésime de vigneron. Face à la multiplication des aléas subis depuis plusieurs récoltes, il n'y a plus de routines qui tiennent. »**

Éric Pastorino, Président du CIVP

très prometteurs. Par rapport à l'an passé, les raisins sont à la fois moins chargés en sucre et forts d'acidités plus soutenues, une combinaison qui tient du graal pour la production de vins rosés.

### **Les secteurs littoraux ont commencé à vendanger**

L'île de Porquerolles, où l'on a démarré les vendanges dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, a ouvert le bal, suivie en ce début de semaine par les vignobles du littoral varois et de l'étang de Berre. Pour l'instant, la météo est propice aux opérations, en dépit d'un début de stress hydrique sur les secteurs les plus arides.

Dans l'arrière-pays, on continue ainsi à scruter l'évolution des maturités et l'heure n'est pas aux démarrages. Dans les zones les plus tardives, on estime même qu'il faudra patienter encore un bon mois avant de lancer les opérations.

**« Toute la filière souhaite remercier les sapeurs-pompiers et l'ensemble des forces publiques pour leur mobilisation et leur courage pour sauver notre territoire et notre vignoble de l'incendie. Des liens se sont même créés, certains domaines servant d'accueil et de ravitaillement pour les pompiers durant ces journées de lutte. »**

Éric Pastorino, Président du CIVP

### **DES VENDANGES SOLIDAIRES DANS LES VIGNOBLES TOUCHÉS PAR LE FEU**

À ce stade du recensement, on estime qu'une trentaine d'exploitations ont été impactées dans la zone de l'incendie (communes de Gonfaron, Les Mayons, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, La Garde-Freinet, Vidauban, Grimaud, Cogolin, La Môle, Le Plan-de-la-Tour) dans la semaine du 16 août. Il est encore très difficile d'évaluer les surfaces de vignes en AOC Côtes de Provence sinistrées. Certaines vignes ont pu être brûlées, échaudées ou touchées par du produit retardant et ne peuvent pas être vendangées. Néanmoins, en fonction des zones ou sur les parcelles de plus grande taille, une bonne partie du raisin a heureusement pu être préservée.

Le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie et la secrétaire d'État à la Biodiversité Bérengère Abba sont venus, le 23 août, rencontrer les représentants de la filière et constater les dégâts dans le vignoble. Ils ont promis le soutien de l'État dans l'accompagnement des vigneron sinistrés. Les représentants de la filière ont également pu exprimer leur désarroi face au manque d'écoute des vignerons par le Parc naturel dans la gestion et l'entretien du territoire pour éviter ou limiter ce type d'incendie.

En attendant, les élans de solidarité se multiplient pour faciliter les vendanges dans les zones touchées : le Syndicat des Vins Côtes de Provence a notamment entrepris de mobiliser le vignoble et les professionnels de la filière via le Cluster Provence Rosé pour du prêt de matériel aux vignerons sinistrés ; de son côté, la Chambre d'agriculture du Var a activé la cellule de crise agricole afin de recenser les dégâts et les besoins, elle a aussi mis en ligne une cagnotte via l'Association pour aider les sinistrés de l'agriculture dans le Var (APASA). Les fédérations et syndicats agricoles sont également sur le terrain pour venir en aide à leurs adhérents.

### **LES VINS DE PROVENCE, LE GRAND VIGNOBLE DES VINS ROSÉS**

Le vignoble des Vins de Provence, le plus ancien de France, s'étend entre Méditerranée et Alpes sur près de 200 kilomètres de long à travers les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Il est constitué de trois appellations d'origine contrôlée : l'AOC Côtes de Provence, l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence et l'AOC Coteaux Varois en Provence. Le rosé est la spécialité historique du vignoble, dont il représente aujourd'hui 91 % de la production.

[www.vinsdeprovence.com](http://www.vinsdeprovence.com)